

Après avoir assisté à la commémoration du 14 Juillet à Perpignan, je me suis rendu au Soler où j'ai eu l'honneur de remettre à Madame le Maire, Armelle REVEL-FOURCADE, la médaille d'Argent d'honneur régionale, départementale et communale venant récompenser 20 années de services passés au sein de la collectivité.

En effet, dès 1995, Armelle figurait sur ma liste des élections municipales du Soler.

Elle a été ma plus jeune élue, déjà passionnée par la chose publique, elle était à ce moment-là Présidente du Comité des Jeunes.

Au fil des années, elle a fait son apprentissage au sein de notre conseil municipal et a assumé plusieurs missions de service public, en occupant différentes fonctions en qualité de conseillère municipale et ensuite d'adjointe au maire, chargée des affaires scolaires tout d'abord et des finances ensuite.

Ses qualités professionnelles ont toujours été un atout pour notre équipe municipale.

Mais toutes ses actions ont révélé, en particulier ses qualités humanistes, toujours tournée vers les autres, elle a été un maillon essentiel de la Coopération décentralisée avec le Sénégal. Elle a toujours mis notre ville en avant participant activement à l'animation et au rayonnement du Soler. Tous ses projets sont imprégnés de son attachement à l'égalité des chances pour tous.

Sa capacité d'écoute, son dynamisme et sa ténacité pour faire aboutir les projets en vue d'assurer un meilleur bien-être de nos concitoyens l'ont naturellement préparée à assumer le rôle de Maire du Soler.

Aujourd'hui, je suis heureux d'avoir transmis à Armelle les destinées du Soler car nous partageons la même vision au sein de notre Ville et de la Communauté Urbaine. En sa qualité de Vice-Présidente, elle assume et conduit avec force et efficacité les projets de défense de

notre patrimoine, de notre environnement et la politique transfrontalière.

